

CHARTRE PADDOCK

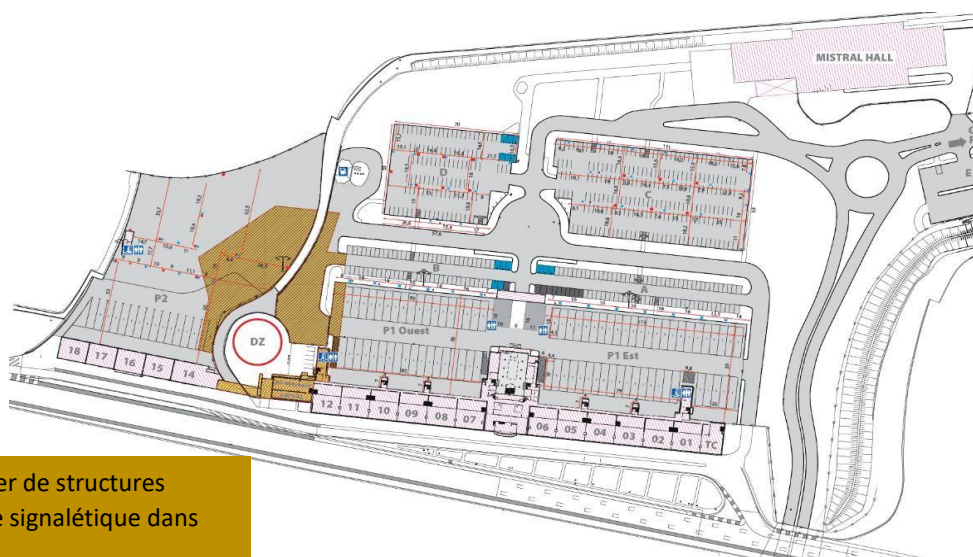
Merci de bien vouloir prendre connaissance du règlement d'utilisation du paddock et des boxes du Circuit Paul Ricard afin de veiller au respect du site.

- La vitesse est limitée à **10km/h** et le **code de la route français** s'applique ;
- L'accès au paddock avec un **animal** est **interdit** ;
- L'accès à la **voie des stands** et à toutes les autres **zones de sécurité** est **interdit** aux personnes non autorisées ;
- Il est interdit de **bloquer l'accès** aux points de collecte des déchets, aux zones zébrées et aux structures dans le paddock (escaliers, sanitaires, etc.) ;
- **Il est interdit de fumer** à l'intérieur des boxes et les mégots doivent impérativement être déposés dans les cendriers à disposition ;
- Il est interdit de **cuire des aliments** à l'intérieur des boxes. Seuls les barbecues **électriques** sont tolérés dans le paddock, les feux et les autres types de combustibles sont **interdits** ;
- L'utilisation de produits corrosifs et/ou néfastes pour l'environnement est **strictement interdite**. Seuls l'eau et les produits labellisés éco-responsables sont **autorisés** pour le nettoyage des véhicules ;
- Les carburants, huiles et autres **substances dangereuses** autorisées doivent être manipulés avec le plus grand soin. Le stockage des **fûts de carburant** est **interdit** dans les boxes ;
- Lors d'interventions mécaniques sur les véhicules, **les sols doivent être protégés** avec des tapis environnementaux et **les équipements de protection doivent être portés** ;
- **En cas d'incident** (taches d'huile, fuites, etc.) de l'**absorbant** est à disposition auprès de l'accueil ou du paddock (*cf. numéro en pied de page*) ;
- **Il est strictement interdit de déverser** en dehors des dispositifs de collecte dédiés tout type de déchets et de liquides usagés (*se référer aux consignes de tri affichées*) ;
- **Il est strictement interdit de coller des tentes aux boxes**, un marquage blanc au sol délimite la zone ;
- Tout type de dégradation sur les sols ou les murs (marquages, fixations, graffitis, perçages, etc.) est interdit. Des lests sont disponibles à l'accueil du pitbuilding (*sous réserve de disponibilité*) ;
- **Tout dommage matériel ou incident de fonctionnement** (fuite, surtension, feu, etc.) doit être **IMMEDIATEMENT** signalé à l'équipe paddock (*cf. numéro en pied de page*).
- Il est interdit de passer des câbles en **dehors des cheminements** prévus à cet effet ;
- Il est interdit de **modifier les branchements** dans les baies informatiques ;
- **Tous types de structures mobiles** (tentes, auvents, etc.) et **PLV** (drapeaux, banderoles, etc.) ne peuvent être installées sur la zone de décollage de l'hélicoptère (*voir zone de couleur marron sur le plan ci-après*) ;
- Tout affichage temporaire doit être récupéré à la **fin de chaque évènement** ;
- Tout objet trouvé doit être rapporté à l'**accueil du Pit building** ;
- Tout objet mis à disposition par le circuit dans le garage (tapis, couverture anti-feu, extincteur, etc.) se révélant manquant au départ des équipes **sera facturé** ;
- **L'évacuation de tout objet abandonné** (fût d'essence, bidon d'huile, etc.) **sera facturée**.
- **Il est interdit de drifter dans l'enceinte du circuit**, sous peine de facture immédiate (300€ la trace).
- **Il est interdit de marquer le sol et les murs** (bombe, peinture et autre)

Une pénalité sportive et/ou une facturation pourront être appliquées en cas de non-respect de ce règlement.

Barème de facturation dans le cadre du tarif écotaxe :

Désignation	Prix HT./article abandonné
Fût plein ou vide	80€
Pneus (par tranche de 10)	25€ de 1 à 10 pneus, 50€ de 11 à 20 pneus, etc.
Adhésif sur la Pit Lane	300€
Bouteille de gaz	20€
Palette en bois	10€
Pièces mécaniques, carrosserie, etc. (unitaire)	20€ pour une petite pièce, 100€ pour une pièce importante
Bidon renversé au sol	500€
Adhésif dans le box	300€
Marquage au sol/mur (bombe, peinture et autre)	10€



Ne pas installer de structures mobiles ou de signalétique dans cette zone.

Plan d'implantation du paddock

L'équipe paddock reste à votre disposition pour toute demande et met à votre disposition :

Article	Prix de vente TTC.
Piles LR6 (boite de 10)	10€
Pile carrée 9V (unitaire)	10€
Bloc multiprise blanche 3 prises (unitaire)	12€
Collier rilsan 4,8 x 360 noir (sachet de 100)	9€
Collier rilsan 3,6 x 200 blanc (sachet de 100)	7€
Sangle à cliquets crochet (unitaire)	25€
Sangle boucle 4m (unitaire)	20€
WD40 200ml (unitaire)	8€
Sortie de robinet 15/21 (unitaire)	4€
Sortie de robinet 20/27 (unitaire)	4€
Ruban adhésif élec. noir 10m x 15mm (unitaire)	3€
Ruban adhésif toilé noir 25m x 50mm (unitaire)	8€
Produit vitres (unitaire)	6€
Prise P17 (unitaire)	15€
Lest eau	25€